

Envoyé en préfecture le 09/10/2014

Reçu en préfecture le 09/10/2014

Affiché le



Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 02 octobre 2014

Délibération 6 .2014.10.02

Nombre de membres

En exercice 46

Présents : 42 absents : 4

Qui ont pris part au vote

Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 24/09/2014

Domaine : Compétence

environnement 8.8

L'an deux mil quatorze le deux du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT , Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Pascal GIROD, Françoise GRAS ,Jean-Louis DELORME , Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Michel RAFFIN, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN , Thierry COMTE, Micheline REBREYEND-COLIN , Jacques CALLAND, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT , Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Christelle CHAVARD Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT , Jean-Louis BRIDE , Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD représenté par son suppléant Nathalie MORAND , Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX , Claude BONNE, Martine MATIAS, Alain BORGES, Frédéric BRIDE , Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal FEAU, Josiane CARRETIE, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER.

INVITE : Gilles CARNET **INVITE excusée** : Hélène PELISSARD
SECRETAIRE DE SEANCE : Martine DUCLOS.

Objet : zonage d'assainissement de la commune de LOUVENNE

Considérant la délibération du 23/09/2013 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de LOUVENNE et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de LOUVENNE, du lundi 5 mai 2014 au mardi 3 juin 2014 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur et de son avis favorable

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de LOUVENNE.

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de LOUVENNE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 09/10/2014
et publication ou notification du 09/10/2014

Pour copie conforme et certification,
Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME